

Modification du plan de circulation

zone 30km/h



Modification du plan de circulation

Modification du plan de circulation : zone 30km/h et passage en sens unique de la rue Saint Justin

La commune de Marciac poursuit l'objectif de sécuriser et d'apaiser les flux de circulation dans son centre-bourg.

Après un travail mené en collaboration avec l'association des commerçants et les représentants du marché hebdomadaire, le plan de circulation a été modifié.

Aussi, depuis le 25 avril dernier, les automobilistes sont invités à respecter la nouvelle zone 30 km/h constituée de toutes les rues situées à l'intérieur du périmètre du chemin de Ronde.

La signalisation est installée, un flocage au sol interviendra prochainement quand les conditions météorologiques permettront à la peinture d'adhérer à la chaussée.

Par ailleurs, pour sécuriser les flux autour de la place de l'Hôtel de Ville, la circulation rue Saint Justin se fait désormais en sens unique depuis la place de l'Hôtel de Ville vers le chemin de Ronde. Le stationnement, prévu du côté droit de la chaussée, sera réservé le mercredi matin aux exposants du marché.